



Déclaration préalable de la CGT Education CTSD du 27 mars 2014

Avec le « Pacte de responsabilité », le gouvernement actuel a choisi son camp. Il s'engage dans une nouvelle vague de cadeaux au patronat. Alors même que depuis 30 ans l'augmentation des marges des entreprises a servi essentiellement à nourrir la rémunération des actionnaires. En effet, en 30 ans le nombre de jours travaillés par salarié pour rémunérer les actionnaires est passé de 11 jours à 45 jours.

Et, pour compenser ces nouveaux cadeaux aux patronats, la solution de Hollande est la diminution drastique et systématique des dépenses publiques et sociales. Le plan d'économie de 50 milliards est un nouveau plan de casse des services publics et l'éducation en sera victime!

Le gel des salaires va se poursuivre. Les fonctionnaires sont soumis depuis plusieurs années à un gel du point d'indice. Il n'a pas été revalorisé depuis une aumône de +0,5 % en 2010. En conséquence, les rémunérations de la Fonction publique ont perdu 5% par rapport à l'inflation depuis juillet 2010.

Le dialogue social ne s'améliore pas. Trop souvent, l'autonomie des établissements est devenue l'autonomie du chef d'établissement. Ainsi, nous avons dans les documents une remontée de la situation des postes du LP Louis Armand, alors que le Conseil d'Administration ne se tiendra que ce soir !

Le Rectorat a communiqué la liste des postes fixes bloqués pour des stagiaires. Avec plus de postes fixes bloqués pour des stagiaires que de postes libérés par des départs de l'académie suite au mouvement inter, dans beaucoup de disciplines, les mutations seront compliquées, d'autant plus qu'il y a un nombre important de mesures de carte scolaire.

Nos collègues se sont fortement mobilisés contre la réforme des rythmes scolaires et la territorialisation de l'éducation qu'elle entraîne. Un risque de privatisations des activités périscolaires est en train d'apparaître. En effet, la commune d'Alfortville a décidé de prendre un prestataire pour appliquer la réforme des rythmes scolaires. Les activités périscolaires seront encadrées par des personnels de l'organisme qui remportera le futur marché public.

Contrairement aux effets d'annonces du gouvernement, la situation ne s'améliorera pas dans l'éducation. Dans le 2nd degré, si le solde n'est plus aussi catastrophique que les -15 évoqués en Groupe de Travail. Le solde positif de 3 postes ne couvre pas la hausse démographique.

Pour un service public de qualité, il est grand temps de sortir de la politique d'austérité, c'est pourquoi la CGT éducation participera à la manifestation du 12 avril prochain.